

|                                                                                   |                                          |  |                   |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|--|-------------------|------------------|
|  | <b>DECISION DE MONSIEUR<br/>LE MAIRE</b> |  | Numéro de l'acte  | 2024-1045 STDDKB |
|                                                                                   |                                          |  | Nature de l'acte  | Décision         |
|                                                                                   |                                          |  | Matière de l'acte | 1.1.             |

**OBJET : Travaux de rénovation des toitures multi-support étanchéité –  
Marché ST n° 01/24**

Le Maire de la Ville de Longuenesse,

Vu,

- l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire le règlement de certaines affaires,
- le Code de la Commande Publique,
- la délibération du 23 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment en matière de marchés publics,

**CONSIDERANT,**

- la nécessité de répondre aux besoins de la collectivité en matière de rénovation des toitures multi-support, étanchéité et bardage,

**DECIDE**

Article unique : de confier à la société SMAC sise 143 avenue de Verdun à Issy les Moulineaux (92442), le marché de rénovation des toitures multi-support étanchéité pour une année reconductible 2 fois une année (montant minimum annuel : 30 000,00 € HT et montant maximum annuel : 200 000,00 € HT), et de signer toutes les pièces découlant de ce marché et notamment celles afférentes à son exécution (bordereau de prix, bon de commande, etc.).

Fait à Longuenesse, le 6 mai 2024



Le Maire,

Christian COUPEZ

Publication le 07/05/2024